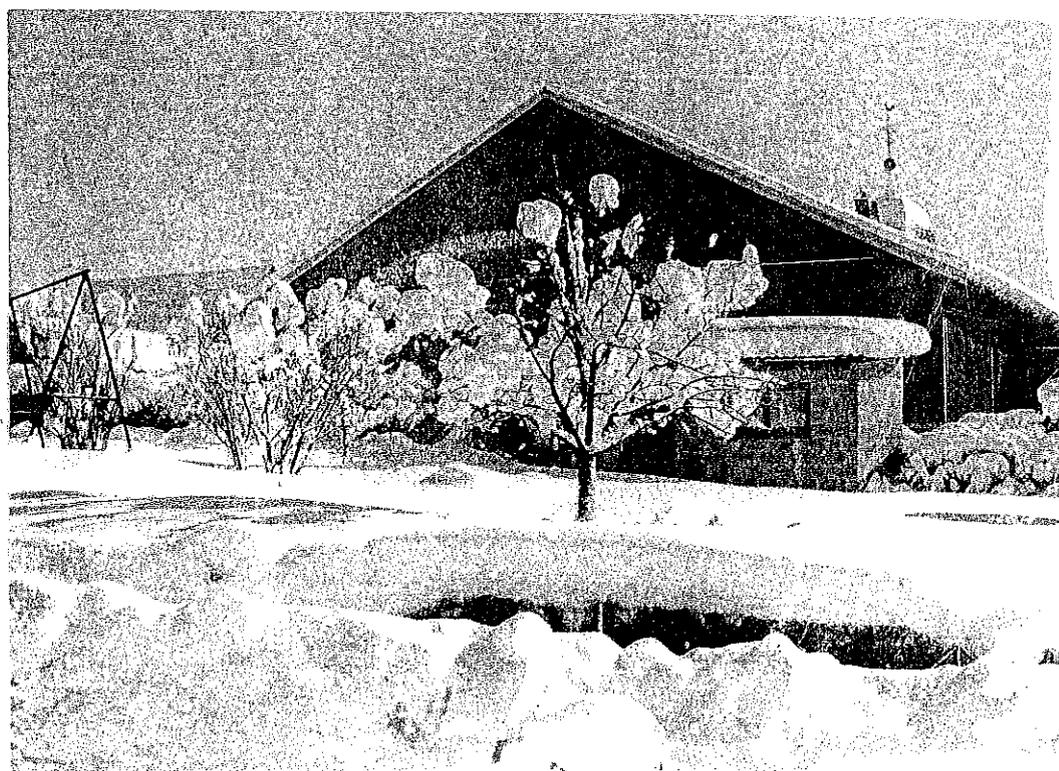
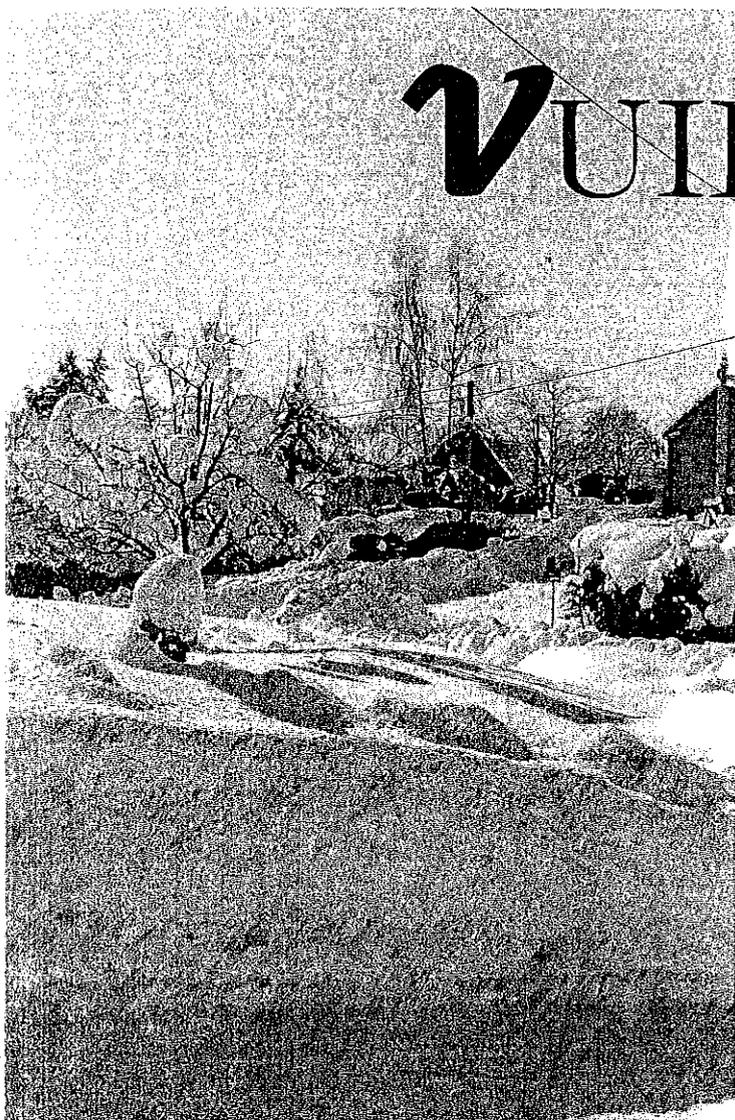


VUILLECIN

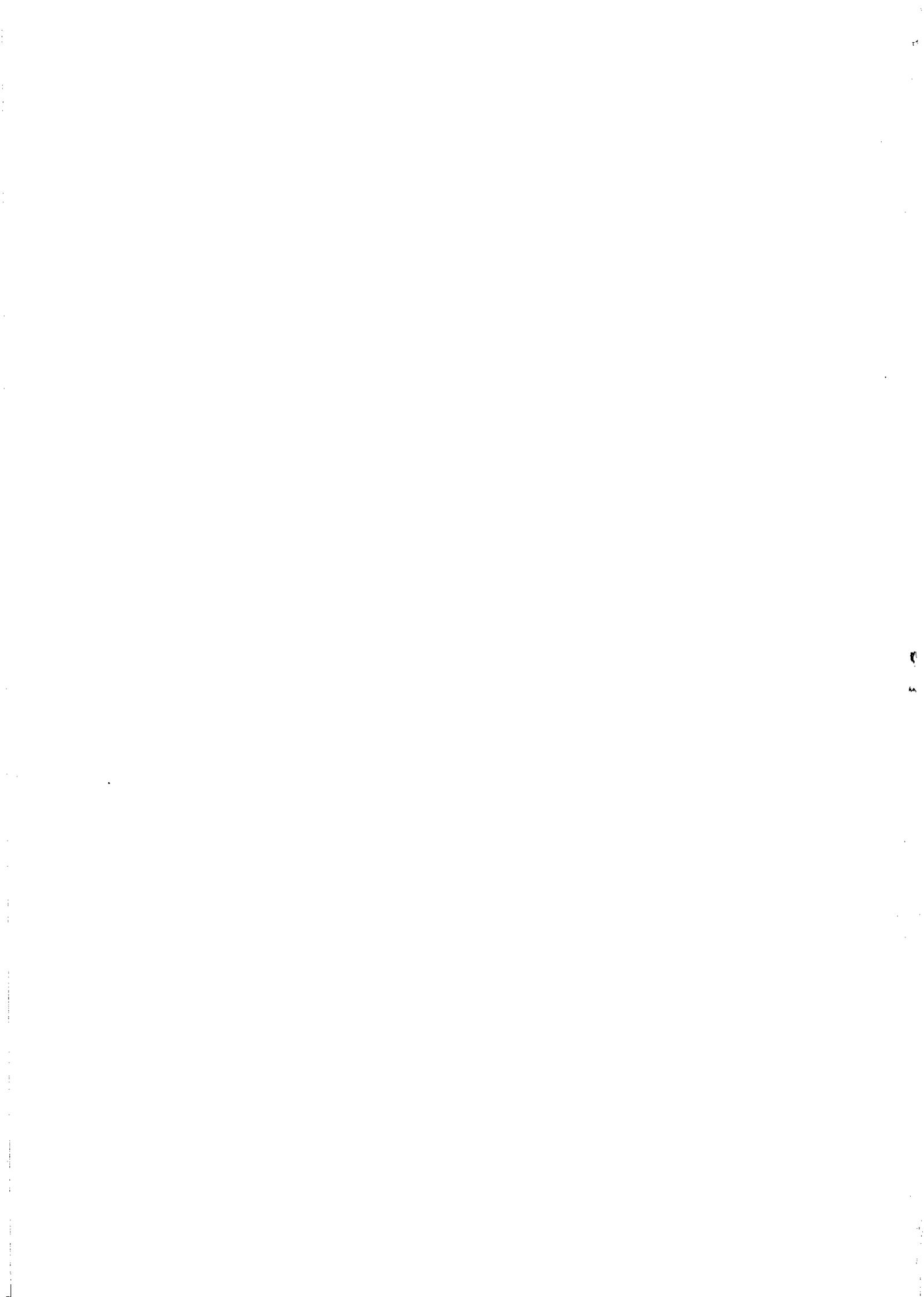
Notre village

Supplément 2002

Juin 2002 à Décembre 2002



N°4



Le bulletin municipal

Vuillecin,

Notre Village

Juin 2002 – Décembre 2002

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat Civil -- Nous leur souhaitons la bienvenue

Les jeunes diplômés de notre village

Les jeunes champions de notre village

Bibliothèque municipale

L'Ecole et ses activités

Une journée pas comme les autres

Samedi chez vous

Les questions que vous vous posez

Ce que vous devez savoir

La T.E.O.M.

La vie en paroisse....

Jouez avec nous

Transmettez vos remarques et questions à
Mairie de Vuillecin : D. JEANNIER – J. BRULEBOIS

Réalisation : Commission Informations
Impression : Mairie de Vuillecin



Le mot du Maire

Une année fertile se termine.

Au niveau communal, divers chantiers d'importance se sont déroulés :

Réfection de la route du Pont Rouge. (Les deux extrémités seront réalisées après le déstockage des bois).

Pose d'un revêtement neuf rue de Traverse, avec réalisation des trottoirs. (il est possible de joindre à pied la rue Principale à la rue de Pontarlier par cette rue en toute sécurité)

Réalisation d'une bibliothèque au-dessus de l'école (ouverture prévue pour Noël)

Travaux succincts dans les caves de la Mairie pour donner une salle pour les musiciens et une pour les jeunes.

Au niveau de la communauté de commune, la réalisation de la zone d'activité de Vuillecin, située à l'entrée du village est bien visible pour nous. La majorité des lots ont trouvé preneurs. Le premier permis de construire est déposé.

L'achat du bâtiment « la Belle Vie », où siège la Communauté de Communes du Larmont (C.C.L.) à vocation d'hôtel d'entreprise, devrait favoriser l'implantation temporaire et rapide de nouvelles activités. Cela augmentera l'attractivité économique de la zone de Pontarlier. Qui dit nouvelles entreprises dit nouveaux emplois.

La rénovation du château de Joux se poursuit. 2003, année de célébration du bicentenaire de la mort de TOUSSAINT LOUVERTURE, qui sera commémoré mondialement avec l'éclat que l'on lui doit pour avoir abrogé l'esclavagisme à HAÏTI verra les projecteurs du monde entier éclairer ce monument. Nul doute que la beauté de notre région aidant, cette manifestation drainera un nombre important de visiteurs dans les années à venir.

Les inondations dans le Gard, à qui la commune de Vuillecin a alloué une aide exceptionnelle de 150 Euros, le tremblement de terre en Italie, la guerre Israélo-palestinienne, les bruits de bottes en Irak doivent nous conforter dans notre idée que nous sommes chanceux de vivre à Vuillecin. Alors ne boudons pas notre plaisir, ne cédon pas au narcissisme et goûtons la joie de vivre sereinement.

Je souhaite pour vous et vos familles de bonnes fêtes de fin d'années et vous donne rendez-vous le dimanche 5 janvier 2003 à 11 heures en salle de mairie où je vous présenterai, entouré du conseil municipal mes vœux pour l'année qui débutera.

Le Maire
D. JEANNIER

Etat-civil

Juin 2002 à Décembre 2002

Naissances

- ☐ 2 août 2002 : **Julien CHASSARD**
De Christophe et Isabelle CHASSARD, 5 rue du stade
- ☐ 31 octobre 2002 : **Maëva DEMIRCAN**
De Yildirim DEMIRCAN et Christelle DUFOUR, 22, rue Principale

Mariage

- ☐ 27 juillet 2002 à Flangebouche
Cyril POBELLE et Aurore DREZET
- ☐ 27 juillet 2002 à Cléron
Christophe DALLOZ et Marie-Laure EME
- ☐ 24 août 2002 à Vuillecin
Didier TAILLARD et Marie KOLLY
- ☐ 31 août 2002 à Vuillecin
Sonia LAURENCE et Djéma HODZIC

Décès

- ☐ 22 juin 2002 : Annie TROUTET
- ☐ 26 juin 2002 : Louis LAMBERT

Nous leur souhaitons la bienvenue

- 🏠 M. et Mme INVERNIZZI José
20, rue Principale
- 🏠 M. et Mme FONTANEL Jean-Paul
16, rue du Levant
- 🏠 M. et Mme POUX Alain
5, rue de la Louvière
- 🏠 M. et Mme FAIVRE Yannick
19, rue de la Louvière
- 🏠 M. COURCELLE
1, rue de Traverse

Les jeunes diplômés de notre village



Il commence comme volontaire à l'âge de 9 ans aux Jeunes Sapeurs
Pompiers de Pontarlier.

A 16 ans, il passe « au corps » après avoir passé le brevet des sapeurs
pompiers

A 18 ans, il réussit avec succès, les épreuves de sélection des Pompiers de
Paris, à Nancy.

Il suit alors une formation à Villeneuve St Georges et s'engage pour 5 ans.
Il intègre alors la caserne d'Aubervilliers où il effectue une formation de
chauffeur.

Son but est de devenir Pompiers professionnel dans une grande ville.

Vous avez reconnu : Sébastien BERNARD



*Cette rubrique est consacrée aux jeunes méritants du Village
Faites vous connaître pour paraître dans les prochains numéros.*



Les jeunes champions de notre village

- ❖ **Kateline POUX** a commencé à skier à 6 ans. Très vite, elle se spécialise en snowboard (planche à neige) et se classe en catégorie nationale pour terminer première au championnat de France en 2002, catégorie Poussin II.

Elle suit les traces de sa mamy et de son papa, tous les deux moniteurs de ski.

- ❖ **Thomas FERRERA**, 11 ans, pratique le tir à la carabine depuis l'âge de 7 ans. Il a terminé 17^{ème} sur 116 participants aux Championnats de France à Troyes.

- ❖ **Emilie FERRERA**, 14 ans, pratique également le tir à la carabine depuis l'âge de 7 ans. Elle s'est classée au Championnats de France où elle a obtenu une médaille de bronze par équipe.

*Félicitations à toutes et à tous qui portez haut la renommée de Vuillecin.
Nous vous encourageons à continuer de progresser chacune et chacun dans votre spécialité.*

*Cette rubrique vous est consacrée.
Faites-vous connaître pour paraître dans le numéro de JUIN 2003.*

L'école et ses activités

Cette année encore, les 4 classes de l'école ont participé au concours « le livre élu » organisé par l'Inspection académique du Doubs et leur travail a été largement récompensé.

Ce concours départemental de promotion de la lecture et de la littérature pour la jeunesse s'adresse à tous les élèves, de la maternelle à la terminale.

Les enfants et leurs enseignants doivent s'appuyer sur une liste de livres choisis par un comité de lecture pour présenter une production de leur choix à un jury.

En mai 2002, deux productions voyaient le jour dans notre école qui, à cette occasion ouvrait ses portes au public.

Une exposition pour les CP et les CE :

« **SI LE LIVRE S'APPELAIT PORTE** » où comme dans un monde magique on pouvait entrer dans les livres et où, telle *Alice au pays des merveilles* on pouvait se laisser glisser au fil des pages.

Une savante mise en scène et en musique des albums transportait les visiteurs, venus nombreux, dans l'imaginaire et leur permettait de faire un voyage extraordinaire et merveilleux au cœur même des albums.

Un spectacle de cirque pour les classes maternelles

« **CIRKEKOLE** » . Sur un rythme effréné, pendant 45 minutes, les numéros se sont succédés sur la piste du Cirkékole de même que rire et émotion.

Les fauves côtoyaient les chevaux et les papillons, les acrobates et les jongleurs déployaient toute leur adresse, les clowns accompagnaient les danseurs avant de faire le grand ménage et les hommes forts succédaient à la fragile danseuse à six bras.

Les 5 représentations de ce spectacle ont connu un franc succès devant un public venu nombreux.

Merci à tous, acteurs, créateurs, spectateurs, visiteurs et techniciens.

Françoise HENRIET
Directrice

Les questions que vous vous posez



LES COLIS DE NOEL *A partir de quel âge ?*

L'âge retenu était auparavant de 65 ans, il sera progressivement ramené à 70 ans.
En 2002 : à partir de 67 ans

34 colis seront distribués le 21 décembre.



VENTE DES SAPINS DE NOEL *Quand seront-ils à votre disposition ?*

Les sapins de Noël seront vendus au prix de 3 Euros.

Le mercredi 11 décembre de 17 h.00 à 19 h.00

Le jeudi 12 décembre de 18 h. 00 à 18 h.30

Le samedi 14 décembre de 10 h. à 10 h.30

Hall de la Mairie



VŒUX du Maire et du Conseil Municipal

Quelle est la date à retenir ?

Le Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir, en mairie, pour vous présenter leurs vœux et prendre le verre de l'amitié

le Dimanche 5 janvier 2003

à partir de 11 h.00



FETE DES MERES 2003

Le nombre croissant de Mères de famille participant au repas nous oblige à prévoir en début d'année la soirée organisée en leur honneur.

C'est pourquoi, nous vous demandons de bien vouloir remplir le coupon ci-dessous et de nous le retourner en Mairie pour le 31 décembre 2002.



Ce que vous devez savoir

TAXE D'HABITATION

Qui doit la taxe d'habitation ?

Aux termes de l'article 1407-1-1° du Code général des impôts, la taxe d'habitation est due pour par toutes les personnes qui disposent **d'une habitation meublée**,

L'ameublement doit être suffisant pour permettre l'habitation du local. Un local vide ou qui sert seulement de dépôt de meubles n'est donc pas susceptible de taxation.

La taxe est établie pour l'année entière, d'après la situation au 1^{er} janvier. Les changements qui interviennent en cours d'année sont sans effet. Mais si l'on est imposé alors que l'on quitte le logement avant le 1^{er} janvier de l'année d'imposition, l'impôt doit être dégrevé, soit d'office à l'initiative de l'administration, soit sur réclamation.

Les personnes disposant d'un logement de fonction sont personnellement imposables, que ce logement soit mis à leur disposition à titre gratuit ou onéreux.

Les étudiants logés en résidence universitaire ne sont pas soumis à la taxe si la résidence est gérée par un CROUS ; les autres sont normalement imposables.

LES PLANTATIONS

Quelles sont les distances et hauteurs à respecter pour les plantations, avec la propriété voisine ?

Les arbres et arbustes d'une hauteur supérieure à 2 mètres doivent être plantés à au moins 2 mètres de la propriété voisine. Les plantation d'une hauteur inférieure doivent être distantes d'au moins 50 cm du terrain voisin.

Attention, le cahier des charges d'un lotissement peut prévoir des règles plus restrictives.

Si un mur sépare 2 propriétés, le propriétaire auquel il appartient peut planter en espalier contre le mur sans respecter les distances réglementaires. On appelle espaliers, les rangées d'arbres fruitiers alignés contre un mur. Les plantations ne doivent pas toutefois dépasser la crête du mur. Si le mur est mitoyen, les deux propriétaires du mur peuvent planter en espalier.

Comment calcule-t-on les distances et les hauteurs ?

La distance se calcule à partir du centre de l'arbre jusqu'à la limite séparative des deux propriétés.

Si un mur sépare les 2 propriétés, la distance se calcule à partir :

- du milieu du mur si le mur est mitoyen ;
- du mur si ce dernier appartient au voisin ;
- de la limite séparative si le mur appartient au propriétaire de l'arbre.

La mesure se fait au niveau du sol même si l'arbre n'est pas droit et penche vers la propriété voisine

La hauteur se calcule du pied de l'arbre jusqu'à son sommet, même s'il existe un dénivelé entre le terrain du propriétaire de la plantation et celui du voisin.

Les distances n'ont pas été respectées ?

Si la distance n'a pas été respectée, le voisin peut exiger soit l'élagage de l'arbre à la hauteur autorisée soit son arrachage. Le choix appartient au propriétaire de la plantation sauf si l'arbre a été planté à moins de 50 cm de la propriété voisine. Dans cette dernière hypothèse l'arbre devra obligatoirement être arraché.

Les branches et les racines de l'arbre empiètent sur la propriété voisine ?

Si, bien que l'arbre ait été planté à bonne distance, ses racines empiètent sur la propriété voisine, le voisin peut les couper sans en avertir le propriétaire de l'arbre.

En revanche, si ce sont les branches de l'arbre qui empiètent, le voisin peut exiger que les branches soient élaguées mais il ne peut pas procéder lui-même à la coupe. Si le propriétaire de l'arbre refuse d'élaguer le voisin devra s'adresser au tribunal d'instance pour que la coupe soit ordonnée au besoin sous astreinte.

Lorsque les branches d'un arbre empiètent sur une propriété voisine, les fruits qui en tombent naturellement appartiennent au voisin. Il a donc le droit de les ramasser et d'en disposer.

Quelle est la responsabilité du propriétaire de l'arbre ?

Que les distances et hauteurs réglementaires aient été ou non respectées, le propriétaire est responsable civilement de tous les dommages pouvant être occasionnés par cet arbre.

Tel pourra être le cas si les racines de l'arbre endommagent des canalisations ou la maison voisine.

De même, un tribunal pourra ordonner la coupe ou l'arrachage de l'arbre si ce dernier cause un trouble anormal au voisinage.

Tel pourra être le cas si l'arbre prive le voisin de tout ensoleillement.

Ces textes sont extraits de l'ouvrage :

« Vos droits, votre argent » Edition 2002 « Dossier familial »

L'ALLOCATION POUR JEUNES ENFANTS

Si vos ressources sont modestes, vous avez droit à l'allocation pour jeune enfant dès le 5^e mois de grossesse.

Pour percevoir l'allocation pour jeune enfant (APJE), vous devez déclarer votre grossesse dans les quatorze premières semaines auprès de votre caisse d'allocations familiales et de votre caisse primaire d'assurance maladie.

De plus, vous devez impérativement passer les 7 examens médicaux obligatoires pendant la grossesse, ainsi que les 3 autres prévus après la naissance de l'enfant.

Attention, cette allocation est versée sous condition de ressources : pour en bénéficier, vos revenus annuels ne doivent pas dépasser un certain plafond qui varie selon la taille de la famille. Si vous dépassez le plafond dans la limite de 1 812,92 E (revenus 2001) rien n'est perdu : vous pouvez bénéficier d'une APJE réduite.

L'APJE est versée dès le 5^e mois de grossesse et jusqu'au 3^e anniversaire de l'enfant.

En cas de naissance multiples, ou d'une nouvelle grossesse, vous pouvez cumuler plusieurs allocations pour jeunes enfants.

Pour tout renseignement complémentaire,
Faites le **3615 CAF** sur votre minitel ou WWW.caf.fr sur internet, ou adressez-vous à votre **CAF**.

Munissez vous de votre numéro d'allocataire.

LA TEOM

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

Cette compétence relève de la Communauté de Communes du Larmont donc la gestion de cette taxe lui incombe.

Lors de la préparation du budget 2003 il a été décidé, au vu des bons résultats de la collecte des déchets, de ne pas augmenter le taux de fiscalité de cette taxe.

Nous vous rappelons les différents modes de collecte des déchets :

Les déchets ménagers :

La totalité des habitations desservie par le circuit de collecte est équipée de conteneurs individuels.

Ils sont mis gratuitement à disposition auprès des particuliers et des entreprises. Leur renouvellement, suite à vandalisme, vols, dégradation, est facturé.

La C.C.L. compte 7986 conteneurs dont 193 sur Vuillecin.

Les déchets ménagers, encombrants et assimilés non collectés en porte à porte devant être apportés en déchetterie, sont les suivants :

- ◆ Matériaux incinérables,
- ◆ Monstres et encombrants, réfrigérateurs et appareils ménagers divers,
- ◆ Ferrailles,
- ◆ Huile minérale et végétale,
- ◆ Piles, néons, peintures, solvants, cartouches d'imprimantes et de fax usagées,
- ◆ Déchets verts; gravats.

La déchetterie communautaire située rocade Georges Pompidou à Pontarlier est ouverte à tous les particuliers des communes faisant partie de la C.C.L., gratuitement.

Elle est ouverte :

En hiver : du 01 octobre au 31 mars :

du lundi au samedi de 8 h.30 à 12 h.00 et de 14 h.00 à 17 h. 00.

En été : du 1^{er} avril au 30 septembre :

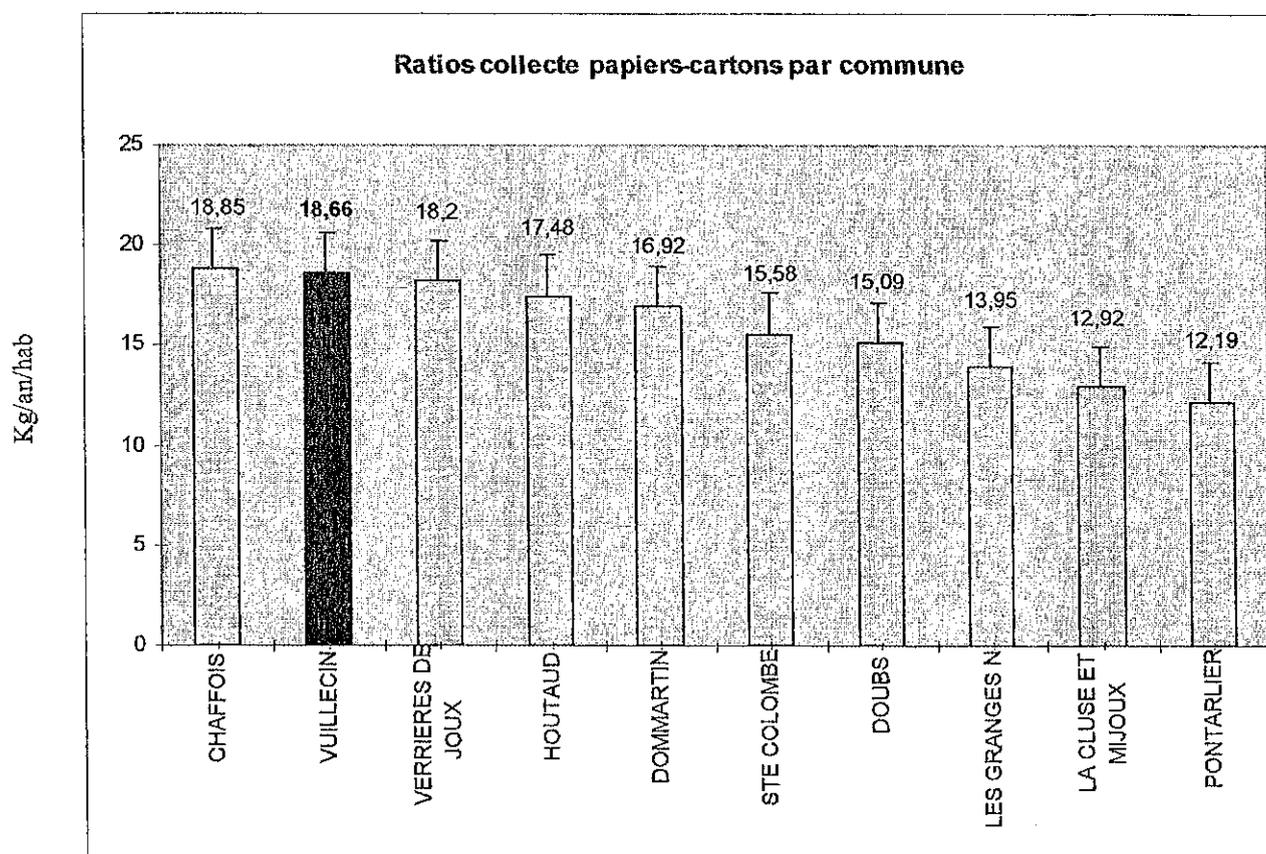
du lundi au samedi de 8 h. 00 à 12 h.00 et de 14 h. 00 à 18 h.00

le dimanche de 9 h. 00 à 12 h.00

La collecte sélective :

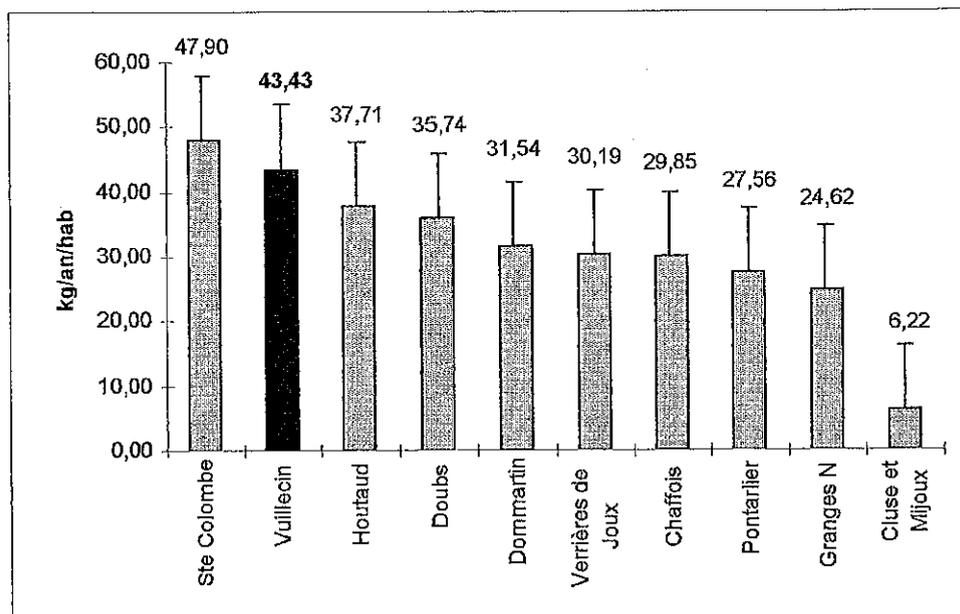
Produits collectés		Produits recyclés en..↓
Bouteilles transparentes en plastique, eau, jus de fruit, soda... Les bouteilles d'adoucissant, de lessive, de lait,	→	Fibre polaire, de rembourrage et des tubes pour le passage des câbles électriques, des mandrins.
Briques alimentaires	→	Papier toilettes ou à usage domestique
Emballages carton, journaux, papiers de bureau, prospectus, magazines	→	Papier et carton recyclé.
Bouteilles et pots de verre	→	Verre recyclé.

Vous trouvez ci-dessous quelques ratios concernant la collecte et le rang occupé par Vuillecin par rapport aux autres villages de la C.C.L.

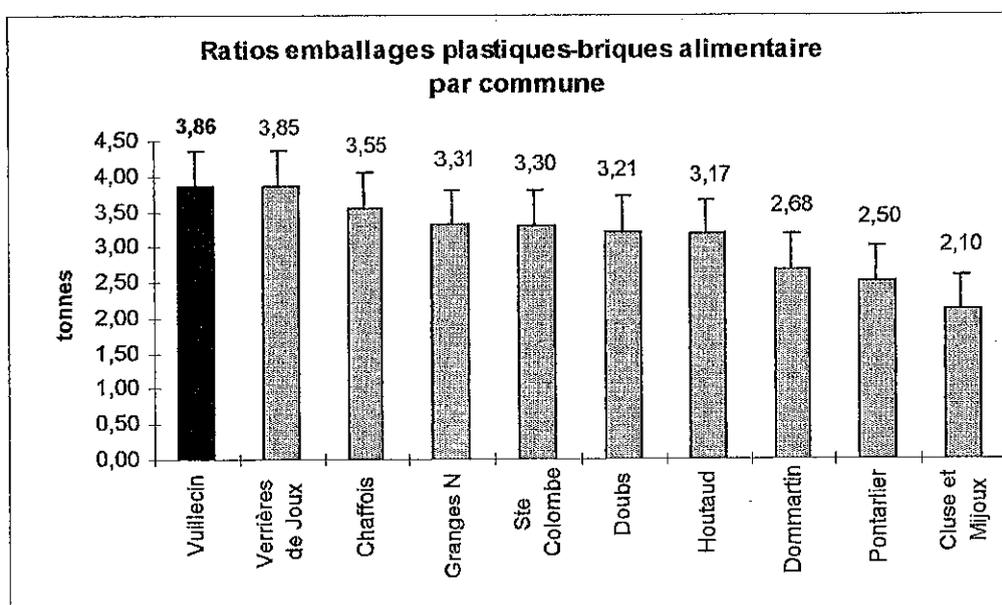


Vuillecin se trouve au dessus de la moyenne de l'ensemble des communes de la C.C.L qui se situe à 12,85 Kg/an/hab.

Ratios collecte verre par commune



Moyenne C.C.L. 2001 : 28.85 kg/an/hab.



La moyenne C.C.L. 2001 : 1.39 kg/an/hab

Pour Vuillecin, la collecte des emballages cartons, plastiques s'élève à 12,35 tonnes et a permis d'économiser 890 Euros de frais de déchetterie.

Le bilan de la collecte sélective des déchets fait apparaître un excédent de 127.802 Euros pour 2001 sur les 10 communes..

Au vu de ces résultats, nous félicitons les habitants de Vuillecin et nous ne pouvons que les inciter à continuer de trier plus et mieux.

Ce tri nous permet de protéger notre environnement et de nous procurer une rentrée d'Euros toujours bienvenue.

La vie en paroisseen relais paroissial

Travail en Eglise : travail en communauté voulu par Jésus.

Saint-Paul écrit que l'Eglise est comparable à une branche greffée sur le tronc d'Israël. Pour le chrétien, l'Eglise est une mère. Elle engendre de nouveaux enfants à la vie de Dieu par la prédication, le baptême et les appelle à être témoins du Christ.

Nous pouvons nous réjouir de compter deux nouveaux membres au conseil pastoral de notre unité « Le Pays de Pontarlier ».

Suite aux élections qui eurent lieu début octobre, Vuillecin peut s'honorer d'être « bien représenté » à ce conseil qui compte trois de ses représentants.

Monsieur TAILLARD Didier, 5, rue de Pontarlier, déjà très actif dans la pastorale jeunes.

Monsieur VERNIER Lionel, 7, impasse de la carrière, qui encadre les futurs époux dans la préparation au mariage. Il oeuvrait dans ce domaine avec le père Camille BONNET que nous accompagnons de nos remerciements et de nos affectueuses pensées.

Moi-même, Madame JEANNINGROS Monique, 1, rue du vieux Chalet, je me réjouis de voir arriver la relève parmi les jeunes déjà engagés dans différents mouvements d'église. MERCI à eux d'avoir accepté cette nouvelle mission.

La catéchèse

CE2 : les mamans assurent l'alternance.

CM1 : les enfants en nombre restreint suivent avec le groupe de Dommartin.

CM2 : nous pouvons féliciter Madame FEUVRIER Colette, qui tout juste arrivée dans notre village pour jouir d'un repos bien mérité a accepté de prendre en charge ce groupe qu'elle avait déjà catéché en CM1.

Catéchèse : d'un verbe grec résonner ; par extension, transmettre, enseigner.

Les catéchistes d'aujourd'hui comme ceux d'hier donnent aux catéchisés le goût de la Parole de Dieu. MERCI pour tout ce qui est fait pour l'Eglise d'aujourd'hui préparant celle de demain.

Pour clore l'année de catéchèse 2001, une sortie fut organisée à Consolation. Petits et grands sont rentrés enchantés de cette belle journée dans un cadre majestueux, magique, enrichie par le témoignage et démonstration danses des sœurs missionnaires. Nous avons même perçu un élan de vocation missionnaire chez certains enfants ...disons que l'ambiance l'incitait !

Monique JEANNINGROS.

L'A.C.E.

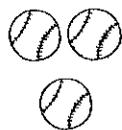
L'A.C.E. reste une activité très active au sein de la Paroisse sans oublier le soutien scolaire assuré par Monsieur MESSAGER Claude à qui nous adressons notre reconnaissance et nos remerciements.

Dans le planning des offices, nous avons la satisfaction de voir que chez nous, pratiquement une messe par mois est prévue.

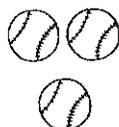
Nous relevons aussi que de plus en plus nombreux, les chrétiens des alentours viennent renforcer notre assemblée. Ce mouvement va dans l'optique de l'Unité Pastorale et dans le sens de l'ouverture aux autres et de l'accueil des enfants de Dieu en qualité de témoins du Christ.

Les attentes et les appels adressés à l'Eglise à travers les questions et les événements de la vie locale représentent notre souci quotidien. Cela va de la naissance, baptême, catéchèse, charismes divers, vocation, mariage... pour terminer en assurant les prières mortuaires voire même les funérailles en absence de prêtre.

Monique JEANNINGROS



Le R.C. l'Arlier vous rappelle
Son souper dansant
Le 8 février 2003
Salle des fêtes à LIEVREMONT



LA GRILLE DE MICHELE ET GEORGES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1		U					C		L								
2	A	S	T			D	E	M									
3		A		P	L	U	S		T								
4																	
5	E	J	E	N			D	O	M	M	A	R	T	I	N		
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
11	O	T	E	E													
12																	
13																	
14																	
15																	
16																	
17																	
18																	
19																	
20																	
21																	
22																	

HORIZONTALEMENT: -1. Village du Doubs . Têtes d'animaux . -2. Pétilant italien . Moitié . De forte senteur . -3. C'est cela . Beaucoup . Produits alimentaires . -4. Entrée du studio . Elle ou lui . -5. Paradis . Plaine de l'Arlier . On peut en avoir de bonnes en phonétique . -6. Préparation pour l'examen . Bout de bois . Repas du matin . -7. Première venue . Bout de la queue . Pour Vendredi . Attrapé . -8. Conjonction . Fleuve d'Irlande . Poil de cheval . Forme d'aller . -9. Affiché pendant la partie . Personnel . Pièces anciennes . -10. Calcium . Elle était sous la protection de Saint-Lazare . -11. Enlevée . Le numéro un . De niveau, plat . -12. Pour suivre l'office . Disputes . -13. Demi-glossine . Utiles au tailleur de pierre . -14. M'éclaterai . Elle peut-être plate . Possessif . -15. Prénom phonétique . Adhérer . Ville de Lucanie . -16. Coordination . Dures épreuves . Personnel . -17. Capitale scandinave . A pris quelques coups . Pour elle, c'est son petit . -18. Période . Crue . Rivière suisse . -19. Ceux de "Chez Georges" au Téléthon . Peut-être nourri . -20. Indolent . Tel le champagne . Manie . Béryllium . -21. A surveillé ses ouailles pendant 40 ans . -22. Tribunaux du Saint-Siège . Poitrine . Développement .

VERTICALEMENT : -A. A la fruitière . A la fruitière . A la fruitière . -B. Puissance étrangère . Roule sur la piste . Renard polaire . Court . -C. Débute en Italie . Neige durcie . Points sur la rose des vents . Nom d'origine du 1 horizontal . -D. Parcourt des yeux . Perce-neige . Hors de . -E. Dans un petit lit . Pour mettre les pieds au chaud . Prénom . Fin de verbe . Au bas de la lettre . -F. Ville du Nigéria . Démonstratif . Pays d'Asie . Ils ont la tête dure . Ceinture . -G. Ancien bahut . Pioche . Participe . Rouspéta . Personnes . -H. Élément du latin . Flétri . Fleur . Acide . -I. Il est douillet . Démonstratif . Traditions . Sur une enveloppe . Opération postale . -J. Il fait vivre . Priverais de son chef . Préposition . -K. Chef-lieu de canton . Vallée inondée . Plantes à fleurs jaunes . -L. Rivière du Doubs . Pour faire le droit . Boisson . -M. Appel en désordre . Sans bavure . Regardé avec les yeux . Connu Grant . Ficelas . -N. Vieux ruminant . Placé chez le notaire . Ont trouvé leurs maîtres . Onde de chocs . -O. Coupe court . Couleurs d'un pont sur le 1 du L vertical . Avec la manière . Saint normand . -P. Préposition . Aimait d'amour tendre un petit poisson chez Gréco . Le plus fort . Faire pénétrer profondément un liquide . -Q. Sur la foire . Ville de Corrèze . Pièces de charpente .

